

04 avr 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 04/04/03

Prise en location à Liège

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a approuvé la prise en location, par la Régie des Bâtiments, de 20 emplacements de parcage de véhicules pour la maison de Justice de Liège.

Sur proposition de M. Rik Daems, Ministre des Télécommunications et des Entreprises et Participations publiques, chargé des Classes moyennes, le Conseil des Ministres a approuvé la prise en location, par la Régie des Bâtiments, de 20 emplacements de parcage de véhicules pour la maison de Justice de Liège.

Ces emplacements se situent à une centaine de mètres de la Maison de Justice, au n°100 du boulevard de la Sauvenière. Il s'agit d'un immeuble construit en 1972 et aménagé pour le parcage de véhicules. Lors de l'implantation de la Maison de Justice, boulevard de la Sauvenière 328 à Liège, l'Inspection des Finances accréditée auprès du Ministère de la Justice avait marqué son accord pour la mise à disposition de 20 emplacements de stationnement.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe